MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél 72 58-72

4ème année

No 3

Ministère de l'Agriculture
Ecole Nationale d'Agriculture
de Montpellier

STATION REGIONALE
d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, 22 Février 1956

GELEES D'HIVER

Les grands froids ont causé de très gros dégâts au vignoble Languedocien.

Examinés en coupe transversale, les yeux des sarments atteints sont bruns, tandis que dans les cas plus graves la section des coursons apparait livide ou marbrée de noir et que les tissus immédiatement situés sous l'écorce ancienne des bras ou du tronc, présentent une couleur foncée, brune sur les sarments de l'année ou rougeâtre sur le vieux bois, nettement différente de la teinte respectivement verte ou claire constatée sur les souches saines.

La prochaine récolte est à peu près totalement détruite dans le secteur Montpellier - Ganges - Sommières - Aigues-Mortes, et dans bien des cas les altérations des bras et du corps des souches risquent de compromettre les récoltes ultérieures.

Autour de cette région très sinistrée, existent aussi des vignobles endommagés (Olonzac, Assignan, Azillanet, Lieuran-les-Béziers, Beaucaire, etc...).

Parmi les mesures qui s'imposent actuellement, celle qui commande de retarder jusqu'au débourrement la taille des vignes encore non taillées est la plus importante.

Il en est ainsi parce que - tout au moins dans les vignobles partiellement atteints - il peut exister des sarments entièrement vivants ou portant seulement à leur partie supérieure des yeux encore verts.

Ce n'est qu'au réveil de la végétation qu'il sera possible d'effectuer un tri convenable.

On pourrait considérer comme une prudente mesure de se procurer dans une région non sinistrée, les greffons devant permettre au printemps la reprise des plantiers entièrement détruits.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND. Autorisation du 23 Janvier 1951